

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DDTE

Date

1<sup>er</sup> novembre 2024

Numéro

24.199

Heure

10h03

**Auteur-e(-s) :** Groupe VertPOP

**Titre :** Économie neuchâteloise du carburant : quelles perspectives ?

**Contenu** (questions posées au Conseil d'État) :

Par cette interpellation, nous remercions le Conseil d'État de nous dévoiler son approche sur le devenir de l'économie neuchâteloise du carburant.

Concernant les stations-service :

- Combien de stations-service sont exploitées sur le territoire neuchâtelois, y compris celles dotées de pompes destinées à l'alimentation des bateaux ?
- Afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, combien de stations-service sont appelées à désaffecter leur pompe à essence et à diesel d'ici à 2025, 2035 et 2040 ? Quel accompagnement le Conseil d'État pense-t-il leur proposer ?
- Quelles perspectives entrevoit le Conseil d'État pour éviter que les actuelles stations-service ne deviennent des friches industrielles ? Par ailleurs, combien de stations-service nécessiteront un assainissement au sens de l'Ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (OSites) ?
- Fiscalement, quelle perte fiscale directe la fermeture des stations-service pourrait-elle représenter pour l'État aux horizons 2025, 2035 et 2040 ?

Concernant les employé-e-s de stations-service :

- Combien de personnes sont employées directement (aux caisses, par exemple) ou indirectement (dans les entreprises de livraisons de carburant, par exemple) par les stations-service de Neuchâtel ?
- Quels accompagnements le Conseil d'État compte-t-il mettre en œuvre pour soutenir ces personnes dans leur reconversion professionnelle ?

Concernant le parc neuchâtelois de véhicules :

- Entre l'entrée en vigueur de la révision de la loi cantonale sur l'énergie le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 décembre 2024, combien de voitures et de bateaux à combustion fossile ont été immatriculés dans le canton ? Combien de temps peut-on estimer que ces véhicules seront en circulation (durée médiane) ?

**Développement** (commentaire aux questions) :

L'économie neuchâteloise du carburant comprend l'ensemble de la filière dépendant de la combustion de carburants (véhicules ou bateaux à propulsion thermique, y compris car, bus, poids lourds, véhicules agricoles, tracteurs et engins). Elle génère 23% des émissions de gaz à effet de serre du canton (page 21 du Plan climat cantonal, [22.006](#)). La transition écologique et la mise en œuvre du Plan climat cantonal nécessitent donc de revoir substantiellement nos habitudes de transport. La loi cantonale sur l'énergie (LCEn) formule d'ailleurs une réduction des émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par habitant de -40% en 2025, de -60% en 2035 et de -90% en 2040 (article 1, alinéa 2, lettre e, LCEn).

De plus, lors de la session du 1<sup>er</sup> octobre 2024, le Grand Conseil a décidé le classement de la motion populaire [21.219](#), « Pour une reconversion éco-sociale ! ». Le Conseil d'État a rappelé que « la loi sur l'action sociale et la loi sur l'emploi n'ont pas pour vocation et pour mission d'assurer la reconversion professionnelle de leur bénéficiaire », il paraît dès lors opportun de questionner le Conseil d'État spécifiquement sur la thématique de la reconversion professionnelle des employé-e-s directement ou indirectement dépendant-e-s de l'économie du carburant.

De même, il paraît également nécessaire de penser au devenir des sites accueillant une station-service.

**Souhait d'une réponse écrite :** OUI

**Demande d'urgence :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Cloé Dutoit

<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Yves Pessina	Nicolas de Pury	Marc Fatton
Fanny Gretillat	Richard Gigon	Barbara Blanc
Patrick Erard	Christine Ammann Tschopp	Diane Skartsounis
Stéphanie Skartsounis	Monique Erard	Catherine Loetscher
Jasmine Herrera		